



## AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

### POUR LES MINEURS :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur :

responsable légal de :

né(e) le :

Autorise le Département, dans le respect des dispositions légales en vigueur, à :

- à exploiter la (les) photographie(s), sons et images vidéo représentant mon enfant pour tout usage de reproduction sur les supports de communication du Département ou partenaires associatifs dans le cadre du Comité Jeunes (édition, exposition, site intranet ou internet, supports numériques de présentation du comité, ou lors d'actions jeunesse du Département) à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou lucrative ;

- à faire participer mon enfant à des séances d'interviews, de reportage, émissions télévisées, sollicités dans le cadre de sa fonction au sein du Comité Jeunes par la presse, ou chaînes de télévision locales.

La durée d'utilisation de ces droits sera liée à la durée de vie des supports utilisés et valable pour la diffusion internationale (via le site internet par exemple). Cette autorisation peut-être retirée à tout moment en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception au Département des Pyrénées-Orientales – Direction Éducation, Jeunesse et Sport – Rue Duguay Trouin 66906 Perpignan Cedex.

Fait le :

à :

Signature du responsable légal :